

RÉSEAU « VIVRE PARIS ! »

*Pour le droit de dormir la nuit
et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour*

www.vivre-paris.fr – 01 40 28 06 21 – 06 75 21 80 34 – contact@vivre-paris.fr

Paris : trottoirs à vendre ?



Après des années d'atermoiement, la Ville de Paris s'est décidée à réviser le règlement des terrasses, trop imprécis, mal appliqué sur le terrain et sévèrement critiqué par son Inspection Générale des Services.

Hélas... Le projet de texte qu'elle a publié marque une régression par rapport à l'existant : place encore plus grande donnée aux terrasses, recul sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pas de garanties dans la mise en œuvre de sanctions en cas de manquements aux règles...

Face à cette menace contre l'espace public, le Réseau « Vivre Paris ! », composé de 14 associations parisiennes d'habitants, organise une réunion publique pour présenter le projet de règlement et ses propres propositions :

**Mercredi 15 septembre 2010
18h30 – 20h**

à La Cantine

**12 passage Montmartre – Galerie des Panoramas
151 rue Montmartre – 75002 Paris**